



Ligne directrice B-20 : Se préparer à l'imprévu

Résumé de la communication de Jeremy Rudin, surintendant des institutions financières, aux participants du Forum sur le financement de l'habitation de l'Institut Northwind

Jeremy Rudin
Surintendant des institutions financières

Cambridge (Ontario)
Le 8 février 2019

Le 8 février 2019, le surintendant des institutions financières, Jeremy Rudin, s'est entretenu de façon informelle avec M. Andy Charles devant un auditoire constitué de cadres dirigeants du secteur du financement immobilier réunis à Cambridge, Ontario, dans le cadre du Forum sur le financement de l'habitation de l'Institut Northwind. Durant cet entretien, il a fait le point sur les mesures que le BSIF a prises dans le dossier de la souscription de prêts hypothécaires et les améliorations qui s'en sont suivies.

M. Rudin a repris le message du BSIF qui tient à ce que les bailleurs de fonds de compétence fédérale soient en mesure de composer avec divers scénarios graves mais plausibles. Il a rappelé que la supervision des normes de souscription de prêts hypothécaires va bien au-delà de la simulation de crise. Les mesures prises jusqu'ici par le BSIF se sont traduites par un contrôle plus rigoureux du revenu de l'emprunteur et une meilleure gestion des limites prudentielles du ratio prêt-valeur. Revenant à la simulation de crise, il a fait valoir qu'elle procure une marge de manœuvre tout au long des cycles de l'économie au cas où l'emprunteur verrait ses revenus diminuer ou déciderait d'accroître la proportion de ses dettes non hypothécaires, ou advenant une augmentation de son ratio d'endettement ou encore une hausse des taux d'intérêt au moment de renouveler son prêt hypothécaire.

Citation

« La supervision des normes en matière de souscription de prêts hypothécaires offre au BSIF un outil dont il a besoin pour assurer la sûreté et la stabilité des banques canadiennes et du système financier canadien. Ce qu'elle ne lui offre pas, c'est un levier permettant d'ajuster le marché immobilier à la hausse ou à la baisse. »

Le BSIF

Constitué en 1987, le Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF) est un organisme fédéral indépendant dont la mission consiste à protéger, d'une part, les droits des déposants, souscripteurs et créanciers des institutions financières en tenant compte de la nécessité, pour celles-ci, de faire face à la concurrence et de prendre des risques raisonnables.

Relations de presse

Annik Faucher
BSIF – Affaires publiques
annik.faucher@osfi-bsif.gc.ca
613-949-8401